

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº P19- 0033255

ND:27781

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 085701

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Veuve

Nom & Prénom :

BENHIL FATNA

Date de naissance :

1941

Adresse :

5 m. 16 N° 10 DÉN B HOURIA  
14 AV HASSANI - CASABLANCA

Tél. : 05 22 90 8384 Total des frais engagés : 882,50 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. BENNIS Khalid  
Spécialiste Hépato - Gastro Entérologue  
Proctologie Médico - Chirurgicale  
168, Mawlid N Bd. Abdelloumen Aza  
Casablanca - Tél. 05 22 90 8384

Date de consultation :

BENHIL Fatna

Age:

Nom et prénom du malade :

DR. BENNIS Khalid  
Spécialiste Hépato - Gastro Entérologue  
Proctologie Médico - Chirurgicale  
168, Mawlid N Bd. Abdelloumen Aza  
Casablanca - Tél. 05 22 90 8384

Lien de parenté :

Lui-même

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : 26

Le : 24/10/2020

Nº P19 033255 ✓

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
	Consult C9		200	
May 9 2020	Echo Abit K30		400	
			600DH	RENNIS KHAYAT époux - Génie Electrique Médico - Chirurgie 30 Alkhalidieh Avenue Tel: 094-44-1110

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACEUTIQUE Dr. Hassan Soutani Rue Hassan Soutani Casablanca</i>	27/02/2020	28250

#### ANALYSES - RADIOPHARMACIES

INPE ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur BENNIS Khalid**

Spécialiste en Hépato-Gastroentérologie

Proctologie Médicale et Chirurgicale

Diplômé de la Faculté de Médecine d'ANGERS et de PARIS

Diplôme d'Echographie Abdominale - Paris

Diplôme de Proctologie Médico-Chirurgicale - Paris (Saint Louis)

Membre de la Société Française de Colo-Proctologie

Membre de la Société Française d'Endoscopie Digestive

**الدكتور بن尼斯 خالد**

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي والبواسير

خريج كلية الطب بأتلانتي وباريس

شهادة التشخيص بالمنظار الباطني (باريس)

شهادة التشخيص في أمراض وجراحة المخرج (باريس)

عضو الجمعية الفرنسية في أمراض المخرج والمصارين

عضو الجمعية الفرنسية في الكشف بالموجات فوق الصوتية

Casablanca, le .....

27/02/2020

Burki P Fatma

ox.flor

200



(Abst. de 20g)  
(M. 2.5g)

112,00

48,50 x 2

73,5°

282,5°

Tibial m (Bleker)  
1 - 0 - 1 - 0, m (M. 1,5g)

Forlan S.V.

1 - 0 - 1, m (M. 1,5g)

Dr. BENNIS Khalid  
Spécialiste à l'échographe - Gastro Entérologue  
Proctologue Médical - Chirurgicale  
Casablanca - Tel: 022.98.41.16  
Res. Mawlid IV Bd. Abdelmoumen A24

إقامة "المولد 4" - زاوية شارع عبد المولمن وشارع أنوال - الطابق الثاني شقة رقم "24" - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.98.41.16

Résidence "AL Mawlid 4" Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual 2e Etage "A 24" - CASABLANCA - Tél. : 05.22.98.41.16

# Docteur BENNIS Khalid

Spécialiste en Hépato-Gastroentérologie

Proctologie Médicale et Chirurgicale

Diplômé de la Faculté de Médecine d'ANGERS et de PARIS

Diplôme d'Echographie Abdominale - paris

Diplômé de Proctologie Médico-Chirurgicale - Paris (Saint Louis)

Membre de la Société Française de Colo-Proctologie

Membre de la Société Française d'Endoscopie Digestive

Casablanca, le

Dr. BENNIS Khalid  
Spécialiste Hépato-Gastro-Entérologie  
Proctologie Médico-Chirurgicale  
BDS. Mawlid IV Bd. Abdelmoumen A.4  
Casablanca - Tel. 05.22.98.41.16

Benhal Fatma

Facture

2 400  
24

Ech abdominal  
( k30 )

Dr. BENNIS Khalid  
Spécialiste Hépato - Gastro Entérologie  
Proctologie Médico - Chirurgicale  
BDS. Mawlid IV Bd. Abdelmoumen A.4  
Casablanca : Tel. 05.22.98.41.16

---

Résidence " AL Mawlid 4 " Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual  
2eme Etage " A24 " - CASABLANCA - Tél. : 05.22.98.41.16

# Tibéral®

Ornidazole

Ornidazole

Anti-Infectieux pour traiter la trichomonase, l'amibiasis

Composition

Comprimés : ornidazole 500 mg; excipients par comprimé

Ampoules (3 ml) : ornidazole 500 mg; éthanol 0,9 g; eau

Forme et présentation pharmaceutique

Comprimés à 500 mg : boîte de 10

Ampoules de 3 ml à 500 mg pour perfusion : boîte de 1

Propriétés, effets

L'absorption de l'ornidazole dans la cellule bactérienne  
5 imidazoles.

La réduction de l'ornidazole par la cellule bactérienne (qui  
part une augmentation de la concentration intracellulaire d'

toxique pour la cellule concernée qui se lient à l'ADN et)

En ce qui concerne les protozoaires, le mécanisme d'ac-

Bactéries

Le spectre d'action de l'ornidazole englobe les bactéries

A : sont sensibles : CMI < 8 mg/l; Peptostreptococcus

d'autres Bacteroides spp., insensibles à la bile, Prevotella

B : sont résistantes : CMI ≥ 16 mg/l; toutes les bactéries aérobie et l'a-

et Eubacterium spp., ainsi que les champignons leviglobules.

La sensibilité des bactéries anaérobies peut être déterminée par la méthode de dilution en milieu géosé ou par microdilution. Pour la réalisation des tests de dilution en série en ce qui concerne les bactéries anaérobies strictes; il est renvoyé au procédé du NCCLS (M100-S3 performance Standards for Antimicrobial Susceptibility Testing). Tous les germes à l'égard desquels la CMI est ≤ 8 mg/l peuvent être classés parmi les germes sensibles (d'après Wüst).

Classification Valeur limite (CMI en mg/l)

Sensible (S) ≤ 8

Résistant (R) > 16

Il n'est pas judicieux de déterminer la sensibilité des anaérobies à l'aide de la méthode de diffusion sur gélose.

Protozoaires

Le spectre d'action de l'ornidazole englobe les protozoaires suivants :

Sont sensibles : CMI < 8 mg/l; Trichomonas vaginalis, Entamoeba histolytica, Giardia intestinalis.

Les autres protozoaires sont tous résistants à l'ornidazole.

La détermination de la sensibilité des protozoaires n'est normalement pas effectuée en routine, la technique étant exigeante. L'efficacité in vivo de l'ornidazole à l'égard des protozoaires cités ci-dessus a fait l'objet d'une documentation détaillée.

Il existe une résistance croisée entre l'ornidazole et d'autres nitro-5-imidazoles; on ne connaît pas de résistance croisée avec d'autres substances chimiquement non apparentées.

Il est rare que des bactéries anaérobies soient résistantes à l'ornidazole ; une telle résistance n'a été décrite que dans des cas isolés. Plus de 99% des bactéries anaérobies normalement sensibles peuvent toujours être considérées comme sensibles à l'ornidazole.

Indications

Elles procèdent de l'activité antibactérienne et antiparasitaire de l'ornidazole et de ses caractéristiques pharmacocinétiques. Elles tiennent compte à la fois des études cliniques auxquelles à donner lieu ce médicament, et de sa place dans l'éventail des produits anti-infectieux actuellement disponibles.

Elles sont limitées aux infections dues aux germes définis comme sensibles en pharmacodynamie.

Indications générales :

- Traitement curatif des infections médicochirurgicales à germes anaérobies sensibles.

- Traitement préventif des infections à germes anaérobies sensibles lors des interventions chirurgicales comportant un haut risque de survenue de ce type d'infection.

- Amibiasis sévères de localisation intestinale ou hépatique (solution injectable 500mg)

Spécifique à la forme comprimé :

- amibase, qu'elle qu'en soit l'expression clinique (amibiasis intestinales et extra-intestinales).

- Trichomonases urogénitales.

- Lambliases

- Refus des traitements par voie injectable des infections à germes anaérobies sensibles, à titre curatif ou préventif.

Posologie, mode d'emploi

Les comprimés doivent toujours être pris après les repas. La solution contenue dans les ampoules doit être administrée en perfusion brève, elle doit toujours être diluée avant l'injection. En ce qui concerne la préparation de la solution à perfuser, voir paragraphe 5.

Posologie usuelle

1. Trichomonases

deux schémas thérapeutiques peuvent être recommandés :

Nature du traitement	Dose journalière	
	Adultes et enfants de plus de 35 kg	Enfants jusqu'à 35 kg

a. Traitement par dose unique 3 comprimés le soir 25 mg par kg de poids corporel

b. Traitement de 5 jours 2 comprimés (1 le matin, 1 le soir) non recommandé

Pour éviter une réinfection, le partenaire doit toujours être également traité par la même dose orale.

Chez l'enfant, le traitement consiste en l'administration d'une dose unique de 25 mg par Kg de poids corporel et par jour.

2. Amibiasis

a. Traitement de 3 jours lors de dysenterie amibienne.

b. Traitement de 5-10 jours pour toutes les formes d'amibiasis.

Durée du Traitement

	Dose journalière	
	Adultes et enfants de plus de 35 kg	Enfants jusqu'à 35 kg

a. 3 jours 3 comprimés le soir à prendre en une fois. Au-dessus de 60 kg de poids corporel : 4 comprimés (2 le matin, 2 le soir)

b. 5-10 jours 2 comprimés (1 le matin, 1 le soir) 25 mg/kg, à prendre en une fois

c. Traitement de l'abcès amibien du foie et de dysenterie amibienne grave

Adultes: perfuser par voie intraveineuse 500-1000 mg en tant que dose initiale, puis 500 mg toutes les 12 heures pendant 3-6 jours en moyenne.

La posologie pour enfants est de 20-30 mg/kg/jour.

Tibéral® 500 mg ☒

10 comprimés pelliculés



6 118000 280231

LOT : 19150 PER : 11/2024  
PPV : 48,50 DH

# Tibéral®

Ornidazole

Ornidazole

Anti-Infectieux pour traiter la trichomonase, l'amibiasis

Composition

Comprimés : ornidazole 500 mg; excipients par comprimé

Ampoules (3 ml) : ornidazole 500 mg; éthanol 0,9 g; eau

Forme et présentation pharmaceutique

Comprimés à 500 mg : boîte de 10

Ampoules de 3 ml à 500 mg pour perfusion : boîte de 1

Propriétés, effets

L'absorption de l'ornidazole dans la cellule bactérienne  
5 imidazoles.

La réduction de l'ornidazole par la cellule bactérienne (qui  
part une augmentation de la concentration intracellulaire d'

toxique pour la cellule concernée qui se lient à l'ADN et)

En ce qui concerne les protozoaires, le mécanisme d'ac-

Bactéries

Le spectre d'action de l'ornidazole englobe les bactéries

A : sont sensibles : CMI < 8 mg/l; Peptostreptococcus

d'autres Bacteroides spp., insensibles à la bile, Prevotella

B : sont résistantes : CMI ≥ 16 mg/l; toutes les bactéries aérobie et l'a-

et Eubacterium spp., ainsi que les champignons leviglobules.

La sensibilité des bactéries anaérobies peut être déterminée par la méthode de dilution en milieu géosé ou par microdilution. Pour la réalisation des tests de dilution en série en ce qui concerne les bactéries anaérobies strictes; il est renvoyé au procédé du NCCLS (M100-S3 performance Standards for Antimicrobial Susceptibility Testing). Tous les germes à l'égard desquels la CMI est ≤ 8 mg/l peuvent être classés parmi les germes sensibles (d'après Wüst).

Classification Valeur limite (CMI en mg/l)

Sensible (S) ≤ 8

Résistant (R) > 16

Il n'est pas judicieux de déterminer la sensibilité des anaérobies à l'aide de la méthode de diffusion sur gélose.

Protozoaires

Le spectre d'action de l'ornidazole englobe les protozoaires suivants :

Sont sensibles : CMI < 8 mg/l; Trichomonas vaginalis, Entamoeba histolytica, Giardia intestinalis.

Les autres protozoaires sont tous résistants à l'ornidazole.

La détermination de la sensibilité des protozoaires n'est normalement pas effectuée en routine, la technique étant exigeante. L'efficacité in vivo de l'ornidazole à l'égard des protozoaires cités ci-dessus a fait l'objet d'une documentation détaillée.

Il existe une résistance croisée entre l'ornidazole et d'autres nitro-5-imidazoles; on ne connaît pas de résistance croisée avec d'autres substances chimiquement non apparentées.

Il est rare que des bactéries anaérobies soient résistantes à l'ornidazole ; une telle résistance n'a été décrite que dans des cas isolés. Plus de 99% des bactéries anaérobies normalement sensibles peuvent toujours être considérées comme sensibles à l'ornidazole.

Indications

Elles procèdent de l'activité antibactérienne et antiparasitaire de l'ornidazole et de ses caractéristiques pharmacocinétiques. Elles tiennent compte à la fois des études cliniques auxquelles à donner lieu ce médicament, et de sa place dans l'éventail des produits anti-infectieux actuellement disponibles.

Elles sont limitées aux infections dues aux germes définis comme sensibles en pharmacodynamie.

Indications générales :

- Traitement curatif des infections médicochirurgicales à germes anaérobies sensibles.

- Traitement préventif des infections à germes anaérobies sensibles lors des interventions chirurgicales comportant un haut risque de survenue de ce type d'infection.

- Amibiasis sévères de localisation intestinale ou hépatique (solution injectable 500mg)

Spécifique à la forme comprimé :

- amibase, qu'elle qu'en soit l'expression clinique (amibiasis intestinales et extra-intestinales).

- Trichomonases urogénitales.

- Lambliases

- Refus des traitements par voie injectable des infections à germes anaérobies sensibles, à titre curatif ou préventif.

Posologie, mode d'emploi

Les comprimés doivent toujours être pris après les repas. La solution contenue dans les ampoules doit être administrée en perfusion brève, elle doit toujours être diluée avant l'injection. En ce qui concerne la préparation de la solution à perfuser, voir paragraphe 5.

Posologie usuelle

1. Trichomonases

deux schémas thérapeutiques peuvent être recommandés :

Nature du traitement	Dose journalière	
	Adultes et enfants de plus de 35 kg	Enfants jusqu'à 35 kg

a. Traitement par dose unique 3 comprimés le soir 25 mg par kg de poids corporel

b. Traitement de 5 jours 2 comprimés (1 le matin, 1 le soir) non recommandé

Pour éviter une réinfection, le partenaire doit toujours être également traité par la même dose orale.

Chez l'enfant, le traitement consiste en l'administration d'une dose unique de 25 mg par Kg de poids corporel et par jour.

2. Amibiasis

a. Traitement de 3 jours lors de dysenterie amibienne.

b. Traitement de 5-10 jours pour toutes les formes d'amibiasis.

Durée du Traitement

	Dose journalière	
	Adultes et enfants de plus de 35 kg	Enfants jusqu'à 35 kg

a. 3 jours 3 comprimés le soir à prendre en une fois. Au-dessus de 60 kg de poids corporel : 4 comprimés (2 le matin, 2 le soir)

b. 5-10 jours 2 comprimés (1 le matin, 1 le soir) 25 mg/kg, à prendre en une fois

c. Traitement de l'abcès amibien du foie et de dysenterie amibienne grave

Adultes: perfuser par voie intraveineuse 500-1000 mg en tant que dose initiale, puis 500 mg toutes les 12 heures pendant 3-6 jours en moyenne.

La posologie pour enfants est de 20-30 mg/kg/jour.

Tibéral® 500 mg ☒

10 comprimés pelliculés



6 118000 280231

LOT : 19150 PER : 11/2024  
PPV : 48,50 DH

# **OXIFLOR®**

(Ofloxa-

**OXIFLOR® 200 mg**

20 comprimés

## **FORME PHARMACEUTIQUE ET PRÉSENTATION**

Boîtes de 10 et 20 comprimés dosés à 200 mg

## **COMPOSITION**

Ofloxacin .....

Excipient : amidon de maïs, povidone, stéarate

lactose .....

## **CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE**

Antibiotique de la famille des quinolones.

## **DANS QUELS CAS UTILISER CE MÉDICAMENT**

- Infections urinaires hautes et basses, aiguës ou chroniques
- Infections prostatiques
- Infections gynécologiques
- Infections gastro-intestinales et hépatobiliaires
- Infections ostéo-articulaires
- Infections bronchopulmonaires
- Infections ORL (sinusites chroniques, poussées de surinfection des otites chroniques, préparation pré-opératoire)
- Septicémies

## **CONTRE-INDICATIONS**

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Antécédent de tendinopathie avec une fluoroquinolone
- Hypersensibilité à l'ofloxacin ou à un produit de la famille des quinolones
- Epilepsie
- Déficit en G6PD
- Grossesse et allaitement, sauf avis contraire du médecin traitant (Cf. Grossesse et allaitement)
- Chez l'enfant jusqu'à la fin de la période de croissance
- Intolérance au lactose, en cas de galactosémie congénitale, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en lactase.

**EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.**

## **MISES EN GARDE**

- Eviter l'exposition au soleil et aux rayonnements ultraviolets pendant la durée du traitement en raison du risque de photosensibilisation
- Tendinites : l'apparition de signes de tendinite demande un arrêt du traitement, la mise au repos des deux tendons d'Achille, et un avis en milieu spécialisé.

La rupture du tendon d'Achille semble être favorisée par l'âge (sujets âgés) et par la corticothérapie au long cours.

## **PRÉCAUTIONS D'EMPLOI**

Prévenez votre médecin en cas de :

- Antécédents de convulsions ou de myasthénie
- Gonflement du tendon d'Achille.

## **INTERACTIONS MÉDAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS**

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.